

## MANUEL ANGLAIS-FRANÇAIS-ESPAGNOL-RUSSE DE LA TERMINOLOGIE DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (DROIT DE LA PAIX) ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES \*

La réputation du D<sup>r</sup> Paenson n'est plus à faire. Homme d'expérience et de grande culture, ce distingué linguiste nous donne aujourd'hui le troisième ouvrage d'une série de manuels de réelle valeur, dont les premiers sont consacrés à la terminologie économique et sociale et à la statistique, alors que le volume suivant, déjà sous presse et fort attendu, traitera du droit des conflits armés.

Spécialiste de la terminologie multilingue, M. Paenson a mis au point, dans ce domaine, une méthode originale, que certains ont même qualifiée de «révolutionnaire», mais qui, à coup sûr, a fait ses preuves.

Sous l'appellation de «langue nationale» se cache, à côté de la langue courante, une multitude de modes d'expression spécialisés: la langue du juriste n'est pas celle du marchand, la langue de l'ingénieur n'est pas celle du médecin. Le même terme, dans l'un de ces langages particuliers, peut avoir une signification bien différente que dans un autre. L'ensemble des termes se rapportant à une matière donnée, loin de représenter un assemblage mécanique de mots isolés, est un système organique à l'intérieur duquel chaque terme occupe une place déterminée. L'appréciation des relations entre les termes individuels est très importante pour la compréhension de leur sens, qui ne peut être entièrement cerné que dans leur contexte logique. Ce contexte doit embrasser, autant que possible, tous les termes essentiels de la langue particulière donnée.

Cette façon de présenter les termes, radicalement différente de la méthode employée par la quasi-totalité des dictionnaires et glossaires courants, possède, en dehors de la compréhension en profondeur du sens des termes, d'autres avantages. Elle permet de confronter des définitions,

---

\* Isaac Paenson, *Manuel anglais-français-espagnol-russe de la terminologie du droit international public (droit de la paix) et des organisations internationales*, publié pour l'Institut universitaire de hautes études internationales (I.U.H.E.I.), Genève et le Centre international pour la terminologie des sciences sociales («Intercentre»), Genève; Ed.: Emile Bruylant, S.A., Bruxelles, 1984, XLVIII + 846 pp. (Avant-propos de M. Erik Suy, alors directeur de l'Office européen des Nations Unies, préface du professeur Christian Dominicé, alors directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève).

souvent divergentes et parfois même opposées, ayant cours dans le monde occidental et dans les pays socialistes. Cette confrontation, particulièrement importante en terminologie juridique, est grandement facilitée par la disposition du texte quadrilingue en quatre colonnes parallèles, permettant au lecteur de voir d'un seul coup d'œil les équivalents d'un terme donné dans les quatre langues du Manuel. Tous les termes importants sont imprimés en caractères gras et récapitulés dans les index alphabétiques figurant à la fin de l'ouvrage. Notons que c'est le seul endroit où l'on a recours à l'ordre alphabétique, commode pour chercher les termes, mais inadéquat pour les présenter.

Le Manuel remplit donc deux fonctions: d'un côté, c'est un excellent précis du droit international public, qui pourrait même fournir la trame d'un cours; d'un autre côté, il fait office de dictionnaire, contenant environ 3000 termes spécialisés.

Ce monumental ouvrage, fruit d'un travail considérable et perspicace, constitue donc un précieux outil de travail, qui rendra grand service, non seulement aux traducteurs et interprètes, mais encore aux professeurs, fonctionnaires, diplomates et étudiants, confrontés de près ou de loin, au droit international public. Et toute bibliothèque juridique de ce nom se devra de le posséder.

*Jean Pictet*

---

## LES GARANTIES FONDAMENTALES DE LA PERSONNE EN DROIT HUMANITAIRE ET DROITS DE L'HOMME <sup>1</sup>

*« C'est que vous acceptiez légèrement de désespérer  
et je n'y ai jamais consenti »*

*Albert Camus*

Ce livre est une thèse issue de la faculté de droit de l'Université de Nice, qui a été dirigée par le professeur Maurice Torelli et qui a été couronnée par le prix Paul Reuter (1985) décerné par le CICR.

L'auteur, Mohammed El Kouhene, juriste marocain, travaille actuellement au sein de la Commission Indépendante sur les questions humanitaires internationales.

---

<sup>1</sup> Mohammed El Kouhene, *Les garanties fondamentales de la personne en droit humanitaire et droits de l'homme*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, Boston/Lancaster, 1986.